Île-de-France, Yvelines
Mantes-la-Jolie

Château (détruit)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002261
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : château

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

Il est probable qu'existait à Mantes au Xe siècle une motte castrale à l'emplacement le plus élevé de la ville où se trouve aujourd'hui une maison appelée la Motte. La présence d'un château est attestée à Mantes vers 1006 par une charte de Saint-Père de Chartres dans laquelle Gauthier II, comte du Vexin parle de *"nostrum castellum, quod vulgo dicitur Medanta*". Les chroniques de Mantes rapportent que les premiers Capétiens appréciaient beaucoup le séjour de Mantes "pour la bonté de l'air, la beauté de la ville et du château" mais aussi pour la chasse dans la plaine de Mantes jusqu'à Rosny. La ville jouait un rôle très important de sentinelle avancée face à la Normandie, d'où la fortification du pont et de la ville. Le château est décrit par un texte de Suger racontant son siège par Louis VI en 1108. Le texte précise que le roi après avoir pénétré dans le château assiégea la tour, probablement la tour de Gannes. Ce donjon, selon le chroniqueur Chrétien était un très ancien bâtiment ("le plus ancien monument de Mantes"). Philippe d'Evreux, roi de Navarre, vers 1328 fit construire un corps de logis donnant sur la rivière et au devant duquel il y avait une grande terrasse aboutissant à la chapelle adossée à la tour. En 1598 toutes les écuries sont reconstruites, à droite en rentrant dans la cour. Peu après, signe que le château n’est plus considéré comme une résidence royale, le roi y aurait établi une manufacture de draps et crêpes de soie désirant développer cette activité sous l’influence d’Olivier de Serres. Le succès de cette sériciculture ne dut pas être durable car on n’en trouve plus trace dans les chroniques de Mantes. Le destin du château est définitivement scellé lorsque Louis XIV augmente le nombre de ses gardes pour atteindre l’effectif de 1600 hommes divisés en 24 brigades, et demande aux villes d’Île-de-France de les loger pour les quartiers d’hiver. Mantes se voit attribuer deux brigades et demie puis, à la suite de ses protestations, une seule. Les chevaux étaient logés dans les écuries du château et les troupes chez l’habitant. Cela n’arrangea pas l’état du château qui était ouvert à tous les vents et peu entretenu. Ce mauvais état inquiétait en 1710 l’intendant, Bignon de Blanzy, qui en avait fait part au contrôleur général des finances lui demandant « d’y faire travailler, à moins qu’on ne prenne le parti d’abandonner entièrement ces bâtiments. Ils sont, entre autres choses, très utiles pour loger les chevaux des gardes du corps du roi qui sont envoyés[…] pour y passer le quartier d’hiver » . Cette inquiétude était justifiée car la tour de Gannes s’effondra en mai 1711. La tour de Gannes s'est effondrée en 1711. En 1719, selon la *Chronique de Mantes,* le château qui était en très mauvais état fut détruit sur ordre du Régent afin d'utiliser les matériaux pour construire des casernes pour loger les troupes en garnison. Mais ce projet n'aboutit pas et les casernes ne furent pas achevées. Le prince de Conti Louis François, nommé comte de Mantes en 1747 à la suite d’un échange avec le roi, devient donc propriétaire du "château", en réalité un corps de logis en rez-de-chaussée et une longue écurie. En 1777, il le loue à Charles Racine maître de la poste aux chevaux de Mantes. Dans ce bail un état des lieux du château est fait. Il est conservé aux Archives Nationales mais n'a pas pu être consulté. En revanche, un état des lieux réalisé en 1806 par l'architecte Jean-Marie Vivenel permet d'en reconstituer la distribution. Ce procès-verbal précise que les écuries étaient louées au maître de la poste aux chevaux mais que leur éloignement du centre de la ville et des rues de grand passage le

fit abandonner par les maîtres de poste vers 1795. Sur l'état de section du cadastre napoléonien, le bâtiment appartient à René Marquès, propriétaire à Versailles.

Période(s) principale(s) : Moyen Age, 1er quart 18e siècle (détruit)

Description

La partie la plus remarquable du château était la tour de Gannes, donjon rectangulaire à contreforts plats qu'on peut dater du début du 12e siècle. Les échauguettes, les mâchicoulis et la toiture en croupe dateraient des années 1367-68 sous le règne de Charles V. Un document très postérieur permet d'évaluer ses dimensions à 14 mètres sur 20 au moins, ce qui en fait un bâtiment imposant.

Eléments descriptifs

Présentation

Si le château de Mantes est détruit, il n'en occupe pas moins une place essentielle dans l'histoire de la ville et sa topographie. Le jardin qui l'a remplacé, place du château, en est le témoignage.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AM Mantes-la-Jolie, Fonds Grave, 2 S 1-2**
  AM Mantes-la-Jolie, Fonds Grave, 2 S 1-2

Bibliographie

- **Les fortifications de Mantes depuis l'origine jusqu'au XVIe siècle**
  Saintier, Eugène, *Les fortifications de Mantes depuis l'origine jusqu'au XVIe siècle*, Mantes, 1925
  pl.12

- **Histoire de Mantes et du Mantois à travers chroniques et mémoires des origines à 1792**
  Lachiver, Marcel, *Histoire de Mantes et du Mantois à travers chroniques et mémoires des origines à 1792*, Meulan, 1971.
  p.259

- **La chronique de Mantes ou histoire de Mantes du XIe siècle jusqu'à la Révolution.**
  Durand, A.,Grave, E., 1883. La chronique de Mantes ou histoire de Mantes du IXe siècle jusqu'à la Révolution. Mantes : Le Petit Mantais.
  p. 501

- **De Charlemagne à Henri IV, l'essor d'une ville médiévale**
  DUFAY, Bruno, "De Charlemagne à Henri IV, l'essor d'une ville médiévale", *in : Mantes médiévale, la collégiale au cœur de la ville*, Paris, Somogy, 2000, p. 24-42

Périodiques

- **"Mantes à travers les archives des princes de Conti. Un fonds privé au service de l'histoire urbaine"**
  Niélen, Marie-Adelaïde, "Mantes à travers les archives des princes de Conti. Un fonds privé au service de l'histoire urbaine". In : *Histoire urbaine* n° 14, décembre 2005, p.149-160

- **"L'implication personnelle de Charles V dans la défense de Paris : l'exemple de l'enceinte royale de Mantes".**
  Lenoir, Yolaine, " L'implication personnelle de Charles V dans la défense de Paris : l'exemple de l'enceinte royale de Mantes". In : *Maîtres d´ouvrage et maîtres d´œuvre aux XIVe-XVIe siècles*. Odette Chapelot (éd.). Editions EHESS, 2001. p. 297-322*Du projet au Chantier. Maîtres d´ouvrage et maîtres d´œuvre aux XIVe-XVIe siècles*

Liens web

- Reconstitution du château par Saintier : /dossinventaire/publication/IA78002261_reconstitutionchateau.jpeg
- Dessin de la Tour de Gannes par Saintier : /dossinventaire/publication/IA78002181_TourdeGannes.jpeg
- Eugène Saintier, Les fortifications de Mantes, 1925 : http://mantes.histoire.free.fr/item.php?nom=Les %20fortifications%20de%20Mantes%20depuis%20l%27origine%20jusqu%27au%20XVIe%20si%C3%A8cle

Annexe 1

Description du château en 1806

Description du château en 1806 : (AM Fonds Grave 2 S1-2)
Le château est précédé d'une place derrière l'église.
On traverse le corps de logis pour accéder à une grande cour fermée de bâtiments de trois côtés. A gauche un petit jardin non cultivé. Ensuite un autre jardin planté de quelques arbres peu productifs fermé du côté de la cour d'entrée par une partie de mur de clôture, un grand mur en ruine de l'ancien château, le hangar du puits et le pignon du bâtiment du bûcher. En retour à droite par un mur mitoyen avec le sieur Tortelle de 17 m de long et un mur de clôture sur la ruelle. En retour du côté de la propriété de Mad. De Frileuse, un mur de clôture élevé sur un mur de terrasse et en retour vers la rue des Tanneries un mur de clôture percé d'arcades également élevé sur un mur de terrasse.
Le bâtiment du logement se compose de deux parties : l'une ayant ses façades du côté de la place et de la cour d'entrée et l'autre à gauche donnant sur ladite cour et la terrasse du nord marquée C.Ces bâtiments sont en rez-de-chaussée et grenier au dessus, dans lequel on a pratiqué des chambres de domestiques. Ils sont couverts en tuile et n'ont point de cave. Ce rez-de-chaussée est composé savoir une grande porte d'entrée du côté de la place. A droite un petit logement de concierge ayant également son entrée sur la place. La partie à gauche a deux entrées sur la cour. L'une près la grande porte et l'autre vers le milieu du bâtiment. Par cette dernière entrée on communique à la terrasse du nord en traversant un corridor. A droite du corridor une cuisine, un bucher et une remise en hangar adossée au pignon du bâtiment. A gauche du corridor une salle à manger, une chambre à coucher ensuite. Une autre chambre ayant sa sortie sur la cour par un corridor de dégagement.
Autre bâtiment en retour à droite de celui-ci-dessus une grande écurie ayant son entrée sur la place et un bucher et fouloir dans le bout du côté du jardin et caves au dessous. Ce bâtiment n'a qu'un rez-de-chaussée et grenier au dessus, le tout couvert en tuile. Il tient d'un bout à la place d'autre au jardin, d'un côté à la cour d'autre au jardin du sieur Tortelle. Le toit est à deux égouts avec crouppes aux deux pignons. {...] Ce bâtiment de l'écurie est en mauvais état. Plusieurs parties du mur sont à reprendre en sous-oeuvre. La charpente du toit fléchit. La couverture est à remanier en totalité, le plancher est dégradé. L'aire du plancher est à réparer, les mangeoires et les râteliers sont à refaire.

Illustrations

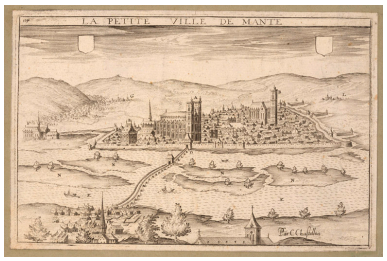

On voit à quoi ressemblait le château sur cette gravure de Chastillon, 1641. (AM Mantes-la-Jolie, 1Fi 640) Phot. Laurent Kruszyk IVR11_20157800522NUC4A

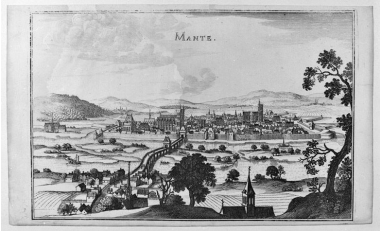

La représentation du château est moins précise sur cette gravure de Mérian (vers 1650). (Région Ile-de-France. Fonds CREDOP). Gravure. (Région Ile-de-France. Fonds CREDOP). Gravure. Repro. CREDOP, Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Kaspar Merian IVR11_20157800039X

Vue du square du château. (Fonds CREDOP). Phot. Laurent Kruszyk IVR11_20177800536NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Maison de notable (vestiges) ()
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Centre ville (IA78002242) Île-de-France, Yvelines, Mantes-la-Jolie, place de l'Etape

Auteur(s) du dossier : Roselyne Bussière
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

On voit à quoi ressemblait le château sur cette gravure de Chastillon, 1641. (AM Mantes-la-Jolie, 1Fi 640)

IVR11_20157800522NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

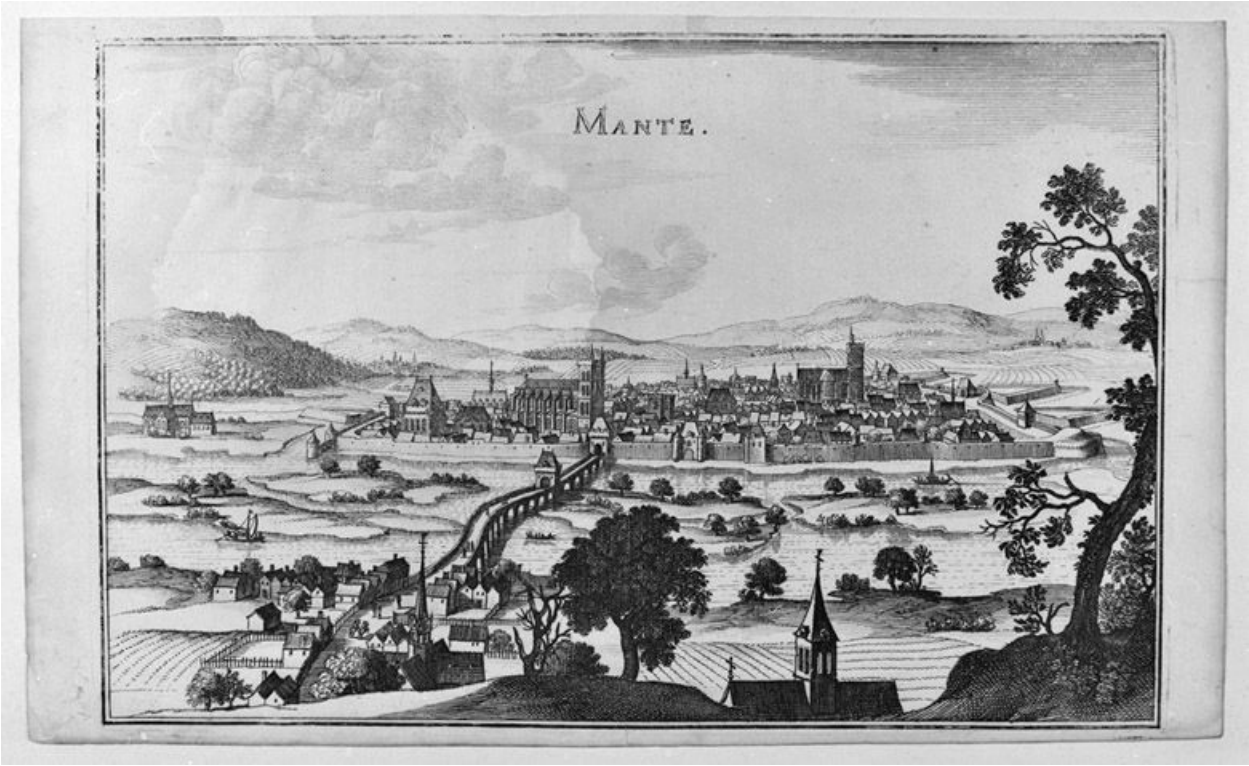

La représentation du château est moins précise sur cette gravure de Mérian (vers 1650). (Région Ile-de-France. Fonds CREDOP). Gravure. (Région Ile-de-France. Fonds CREDOP). Gravure.

IVR11_20157800039X
Auteur de l'illustration (reproduction) : CREDOP, Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Auteur du document reproduit : Kaspar Merian
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) CREDOP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du square du château. (Fonds CREDOP).

IVR11_20177800536NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation